



VIE MUNICIPALE

## MOT DU MAIRE : AMÉLIORATION DE LA SÛRETÉ DES HÉRICOIS

Mis en ligne le 30 juin 2023

### AMELIORATION DE LA SÛRETE DES HERICOIS

Les vagues de cambriolages que nous avons connues en 2022 ainsi qu'au printemps dernier, nous amènent à rappeler les actions entreprises par la municipalité pour améliorer la sûreté des Héricois.

Ces actions, que nous avons déjà évoquées dans différentes publications municipales sont des actions de fond. Elles demandent du temps pour se concrétiser, cependant nous sommes convaincus qu'elles apporteront une amélioration durable.

Tout d'abord, nous doublons l'effectif de police municipale. Une policière actuellement en poste à Paris devrait nous rejoindre en août. Le binôme de policiers consacrera les 3/4 de son temps à Héric et ¼ à Casson.

Ensuite, après étude et accord récent de la préfecture, nous allons pouvoir installer un dispositif de vidéoprotection composé d'une vingtaine de caméras. Cette installation devrait être opérationnelle en octobre prochain.

Enfin, notre commune a fait acte de candidature à l'implantation d'une gendarmerie. Après de nombreuses relances, avec l'appui de parlementaires et de l'état-major régional de la Gendarmerie Nationale, le Ministre de l'intérieur annonce une réponse début juillet. Sachez qu'ensuite, si la réponse est favorable, à notre connaissance selon l'option retenue (brigade mobile ou brigade territoriale) il faudra une ou trois années pour que cela se concrétise.

Dans l'attente et en complément, outre les actions du policier municipal et des gendarmes en place, des mesures de prévention individuelle peuvent être prises par chacun. Nous les rappelons et rappellerons par différents moyens de communication : Opération Tranquillité Vacances dans Héric Infos paru fin juin, diverses mesures de précaution contre les cambriolages dans le magazine qui suivra, présence d'un stand de la Gendarmerie lors de la semaine bleue destinée à nos anciens à l'automne prochain...

Agissons ensemble pour que la vie de chacun soit plus sûre.

Bien cordialement.

Jean-Pierre JOUTARD, Maire d'Héric



≡ RETOUR À LA LISTE



**Mairie d'Héric**

2 Rue Saint Jean  
44810 HÉRIC

☎ 02 40 57 96 10

 [CONTACTEZ-NOUS](#)

**Horaires :**

**Lundi - Mercredi - Vendredi**

9h-12h30 / 14h-17h30

**Mardi et Jeudi**

9h-12h30

**Samedi**

9h30-12h00